AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

15 francs

N° 53 - FEVRIER 1965

3 - 1965

TEIGNE DU CERISIER

Le gonflement actuel des boutons floraux rend urgent le traitement de prédébourrement destiné à prévenir les dégâts de Teigne. Réaliser ce traitement avec un Oléoparathion auquel pourra être ajouté un anticryptogamique cuprique afin de combattre les maladies bactériennes.

CLOQUE DU PECHER

La Cloque du pêcher risque de s'installer sur les arbres n'ayant pas reçu la protection précédemment recommandée. Celle-ci doit être réalisée d'urgence. Abandonner le cuivre lorsque 30 % des boutons sont roses (entre stades C et D).

MONILIA DE L'ABRICOTIER

Si beaucoup d'arboriculteurs ont déjà réalisé le traitement d'assurance préfloral, nous insistons pourtant afin que tous les arbres aient reçu la protection désirable avant la floraison.

PSYLLES DU POIRIER

On observe actuellement des pontes de Psylles ce qui prouve que les adultes hivernants sont entrés en activité à la faveur des températures diurnes.

Il est donc recommandé d'employer sur poirier un Oléoparathion lors des traitements préconisés dans notre bulletin n° 52.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

P133

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

Les traitements d'hiver de la vigne visent certains ravageurs et diverses maladies contre lesquels les traitements de saison sont insuffisants, peu efficaces et parfois impossibles.

LA PYRALE commet des dégâts importants. Le traitement d'hiver est à la base de toute lutte efficace par l'emploi de l'arsénite de soude (800 g d'arsenic par hectolitre de bouillie). Il faut très largement arroser la souche et les tuteurs pour atteindre les pyrales qui passent l'hiver dans les amfractuosités des écorces et souvent entre le tuteur et le cep. Un traitement complémentaire doit être exécuté au débourrement avec un oléoparathion ou une bouillie au D.D.T.

COCHENILLES - Responsables de la Fumagine, plusieurs espèces s'installent sur la vigne. Toutes les cochenilles seront combattues à l'aide de l'une des formules huilées ci-après :

Huile minérale + Parathion	(	
Huile minérale jaune	(	aux doses conseillées par
Huile d'anthracène jaune	(	le fabricant
Huile d'anthracène	(	

Il faut, là aussi, mouiller très largement les écorces pour atteindre les boucliers des cochenilles.

La Cochenille farineuse de la vigne hiverne sous les écorces et sur les racines, le traitement doit être exécuté au débourrement, à l'aide d'un oléoparathion, par beau temps.

PHYLLOXERA GALICOLE - Très nuisible aux pieds-mères ainsi qu'aux hybrides producteurs directs dont il contrarie la végétation, donc la production. Les pulvérisations hivernales d'huile jaune sont efficaces.

L'EXCORIOSE est malheureusement très répandue dans le vignoble méridional aussi bien dans les plaines qu'en côteaux ; on observe facilement à la taille les sarments blanchis. Il faut pulvériser les coursons et la base des sarments avant le débourrement avec de l'arsénite de soude (600 g d'arsenic par hectolitre) ou des colorants nitrés (600 g par hectolitre) ou encore avec de l'huile d'anthracène jaune (à la dose conseillée par le fabricant).

L'ESCA - Autre maladie cryptogamique qui s'installe à partir des plaies de taille. Les vignes âgées, très mutilées, sont les plus touchées. Provoque l'apoplexie.

Employer l'arsénite de soude (1000 g d'arsenic par hectolitre) ; exécuter le traitement après la taille (2 semaines au moins).

Les traitements d'hiver de la vigne seront effectués par beau temps, non gélif ; éviter les journées ventées. L'arsénite de soude est un poison dangereux, son emploi exige des précautions, il est d'ailleurs règlementé : conserver la spécialité dans un local fermant à clé, très séparé des aliments humains ou du bétail.

Ne pas fumer pendant la préparation et l'exécution du traitement. Se laver soigneusement le visage et les mains à la fin du travail.

Eviter la présence des enfants.

Traiter sur sol non enherbé pour éviter des accidents pour les animaux en pâture et le gibier.

L.L. TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX